



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.
 - 4. CONSEIL**
 - 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
 - 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.
 - 5. GREFFE**
 - 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.

4. CONSEIL

- 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
- 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.

5. GREFFE

- 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.
 - 4. CONSEIL**
 - 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
 - 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.
 - 5. GREFFE**
 - 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.

4. CONSEIL

- 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
- 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.

5. GREFFE

- 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLÉVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.
 - 4. CONSEIL**
 - 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
 - 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.
 - 5. GREFFE**
 - 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.
 - 4. CONSEIL**
 - 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
 - 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.
 - 5. GREFFE**
 - 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.

4. CONSEIL

- 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
- 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.

5. GREFFE

- 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.

4. CONSEIL

- 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
- 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.

5. GREFFE

- 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.

4. CONSEIL

- 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
- 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.

5. GREFFE

- 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.

4. CONSEIL

- 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
- 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.

5. GREFFE

- 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.

4. CONSEIL

- 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
- 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.

5. GREFFE

- 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière



HAMPSTEAD

AVIS EST DONNÉ QU'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 7 JUIN 2010 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30, CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD.

ORDRE DU JOUR

1. Première période de questions du public.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 3 mai 2010.

4. CONSEIL

- 4.1 Approbation – Programmation des activités 2009-2010 et Programmation budgétaire 2010-2011 du CLD Centre-Ouest / Centre-West.
- 4.2 Approbation du paiement d'une réclamation d'assurance relativement à la résidence sise au 77 Glenmore, Hampstead.

5. GREFFE

- 5.1 Avis de motion - Règlement n° 747-13 modifiant le règlement n° 747 décrétant les tarifs relatifs au tennis pour le printemps / été 2009.
 - 5.2 Avis de motion - Règlement N° 747-14 modifiant le règlement N° 747 décrétant les tarifs relatifs aux activités culturelles, sportives et de loisirs pour l'automne 2010 / hiver 2011.
 - 5.3 Avis de motion – Règlement visant à régler le droit de fumer dans la Ville de Hampstead.
 - 5.4 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement No. 761-2 concernant les chiens (coûts d'immatriculation).
 - 5.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage No. 727-3 Partie « A » (Revêtement extérieur et paysagement).
 - 5.6 Adoption – Règlement No. 705-4 modifiant le règlement numéro 705 concernant la collecte, l'enlèvement et l'élimination des déchets.
 - 5.7 Adoption – Règlement No. 690-5 modifiant le règlement No. 690 concernant les nuisances.
-

6. URBANISME

- 6.1 Dépôt du procès-verbal du CCU du 10 mai 2010.
- 6.2 DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.3, PARAGRAPHE 2, POUR PERMETTRE UNE MARGE LATÉRALE DROITE (SOUTERRAINE) DE 1.0M (3.3 PIEDS) AU LIEU 3.20M (10.5 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1 ET DEMANDE D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727, ARTICLE 6.4, PARAGRAPHE 1, POUR UNE MARGE ARRIÈRE (SOUTERRAINE) DE 1.30M (4.25 PIEDS) AU LIEU 9.15M (30 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 60, CHEMIN GRANVILLE, LOT No.: 2 088 972, ZONE RA-1.
 - a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil

- 6.3** DEMANDE D'APPROBATION D'UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 727-3B, ARTICLE 5.1, POUR PERMETTRE L'ÉLEVATION DU BÂTIMENT À UNE HAUTEUR DE 9.75M (32 PIEDS) AU LIEU DE 8.84M (29 PIEDS), SANS TOUTEFOIS DÉPASSER 10.67M (35 PIEDS) D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 39, CHEMIN HEATH, LOT No.: 2 089 753, ZONE RA-1.
- a. Intervention des personnes intéressées
 - b. Décision du Conseil
- 6.4** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL JUMELÉ AU 5, CHEMIN CLEVE, LOT No.: 2 089 180, ZONE RB-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.5** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 17, CHEMIN FALLBROOK, LOT No.: 2 089 838, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.6** DEMANDE AUTORISANT LA MODIFICATION DE LA FAÇADE ET L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ AU 151, CHEMIN FINCHLEY, LOT No.: 2 089 132, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775).
- 6.7** DEMANDE AUTORISANT L'AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT UNIFAMILIAL ISOLÉ PAR L'AJOUT D'UN SECOND ÉTAGE AU 187, CHEMIN HARLAND, LOT No.: 2 089 169, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT PIIA NUMÉRO 775)

7. FINANCE

- 7.1** Approbation de la liste des déboursés du mois de mai 2010.
- 7.2** Autorisation de payer le deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal.
- 7.3** Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2009.
- 7.4** Approbation du surplus non affecté pour les projets d'infrastructures.
- 7.5** Mesure permise par le MAMROT pour alléger l'impact fiscal de la crise financière 2008 relativement aux régimes de retraite des employés.
- 7.6** Paiement du deuxième versement de la quote-part 2010 de la Ville à l'agglomération de Montréal.
- 7.7** Autorisation de payer la facture de la quote-part de la Ville dans les dépenses du programme de Hockey mineur et des heures de glace.

8. ACHATS

- 8.1** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels.
- 8.2** Approbation de la grille d'évaluation pour le contrat de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.3** Formation du comité de sélection – évaluation des offres de services professionnels pour la réalisation d'une étude de faisabilité et de requalification de quatre (4) sites municipaux.
- 8.4** **Octroi du contrat pour la fourniture de services professionnels pour le contrat de réhabilitation de conduites d'aqueducs / projet 2010.**
-

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Approbation de la liste des employées auxiliaires pour le département des services communautaires.
- 9.2 Nomination de personnes désignées par la Ville de Hampstead au Comité de retraite.
- 9.3 Approbation de divers règlements (employés cols blancs).
- 9.4 Approbation d'une entente de principe se rapportant à un amendement à la convention collective (employés cols bleus).
- 9.5 Approbation de la liste des employés auxiliaires pour le département des services communautaires.

10. SERVICES COMMUNAUTAIRES

- 10.1 Autorisation de participation au congrès 2010 de NRPA.

11. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 11.1 Autorisation pour le Directeur général à signer un protocole d'entente entre la Ville de Montréal (SPVM) et le département de la Sécurité publique de la Ville de Hampstead.

12. AUTRES SUJETS

- 12.1 Rapport mensuel des départements.
- 12.2 Affaires nouvelles.
- 12.3 Deuxième période de questions du public.
- 12.4 Levée de la séance.

Donné à Hampstead, ce 4 juin 2010

(s) Nathalie Lauzière
M^e Nathalie Lauzière, Greffière